

20^e ANNÉE

Bureau
Passage
Lemonnier 12
10 Centimes le NUMÉRO

LIÈGE le 8 JANVIER 1888.

N^o 480

Bureau
Passage
Lemonnier 12
10 Centimes le NUMÉRO

LE RASOIR

Etoile de la Victoire



À PROPOS DE LA PÊTE DES TROIS ROIS

(Extrait des Saints Évangiles.)

« Et ayant cru voir l'étoile de la victoire qui leur faisait des pieds de nez ils en conclurent, chacun à part soi, que le résultat d'une nouvelle guerre était au moins incertain et ils remirent tranquillement leur épée au fourreau. En attendant, pour essayer de gagner les faveurs du Dieu des armées, ils envoyèrent au Pape de l'or, de l'encens, de la myrrhe ect etc))

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

UN HONNEUR INUSITÉ.

On a enterré cette semaine à Bruxelles, avec une pompe inaccoutumée, M Jules Van Praet qui fut pendant plus d'un demi siècle le conseiller intime de nos deux premiers rois.

Les ministres, les membres du corps diplomatique, les plus hautes autorités faisaient partie du cortège funèbre; contrairement aux usages consacrés par l'étiquette des cours, le comte de Flandre, accompagné du jeune prince Beauvain, a suivi à pied le cercueil, de la maison mortuaire à l'église et de l'église aux confins de la ville; enfin, fait absolument sans précédents, le Roi assistait en personne, à l'église du Sablon, à la cérémonie religieuse.

Loin de nous la pensée de critiquer le moins du monde les honneurs exceptionnels dont on s'est plu à entourer la dépouille du ministre de la maison du Roi.

M. Jules Van Praet fut certes un homme d'une intégrité rare et d'une valeur indiscutable; son nom commandait le respect et ses droits à l'estime publique restent incontestables.

Aussi personne n'approuve plus que nous la pompe inusitée de ses funérailles.

Comme tous les organes de la grande presse nous sommes donc, nous aussi, très touchés de l'hommage exceptionnel rendu par nos princes et par le Roi lui-même à la mémoire d'un des plus vieux et des plus dévoués serviteurs de la monarchie belge. Seulement qu'il nous soit permis de nous reporter quelque peu en arrière et de faire ensuite un simple rapprochement.

Lorsque le 1^{er} Janvier 1885 la patrie reconnaissante décernait à Charles Rogier les honneurs de splendides funérailles nationales, pas un membre de la famille royale ne crut devoir se déranger pour donner un dernier pas de conduite au plus digne, au plus intègre, au plus aimé des fondateurs de notre indépendance.

Personne alors n'y prit garde, car on savait que l'étiquette des cours ne leur permettait pas de suivre d'autres cercueils que ceux des membres de leur famille.

Mais ce qui vient de se passer aux obsèques de M. Van Praet prouve qu'aux yeux de la cour elle-même, il ne doit point exister en matière d'étiquette de règle sans exception, et l'on est dès lors en droit de regretter qu'une première et solennelle dérogation à des usages surannés ne se soit pas produite de préférence aux funérailles du grand citoyen, glorieux entre tous, qui s'appelait Charles Rogier.

M. Jules Van Praet fut le serviteur personnel de deux Rois.

Charles Rogier fut le fondateur et le serviteur de la Patrie.

Il y a là une nuance au sujet de laquelle nos lecteurs pourront faire toutes les réflexions que bon leur semblera.

A. RIGOBERT

Trop de science.

Les gens de science (il y en a tant) apprendront avec plaisir que l'on a l'intention dans les hautes sphères municipales, d'exiger un surcroît considérable d'instruction des futurs candidats aux différents emplois se rattachant aux travaux communaux.

D'après un projet qui vient d'être soumis à nos édiles, les plus obscurs fonctionnaires du service dont il s'agit devront désormais posséder un tas de connaissances aussi utiles qu'agréables, dignes d'un académicien ou d'un professeur émérite à l'université.

Ainsi nul ne sera plus admis au noble grade de surveillant s'il n'a au préalable subi, avec succès, l'examen de commissaire-voyer, et les conducteurs devront de toute rigueur être munis d'un diplôme d'ingénieur.

C'est excellent sans doute. Pour ma part, j'aime à déclarer que j'approuve sans réserve les dispositions prises par la ville, dans le but fort louable de fourrer dans le plus important de ses services une pléiade de savants de premier ordre.

Cependant, s'il faut parler franc, un léger sentiment d'inquiétude est venu tout-à-coup m'assaillir.

Je me demande avec perplexité quelle sera la somme de capacités que l'on exigera dorénavant de ceux qui sont au sommet de l'échelle hiérarchique, alors que l'on impose déjà un aussi grand stock de connaissances aux fonctionnaires d'un ordre inférieur.

Les surveillants devront être au moins commissaires-voyers! C'est parfait.

Les conducteurs seront tenus d'avoir leurs poches bourrées de diplômes d'ingénieur! Nous sommes encore d'accord.

Mais les ingénieurs, eux, quel diplôme extraordinaire pourrait-on bien leur imposer?

Ma foi! qui sait, peut-être a-t-on l'intention de confier la haute direction du service à M. de Lesseps en personne, auquel on adjoindrait quelques sommités scientifiques d'une réputation européenne, ce qui constituerait, à mon avis, le seul couronnement logique du nouveau système.

Sapristi! je n'y songeais pas, il resterait encore l'échevin!!!!

Ici, je dois l'avouer, je m'arrête épouvanté devant le formidable point d'interrogation qui se dresse menaçant devant moi.

Non! je renonce décidément à chercher la solution du problème et je donne d'emblée ma part au chien.

Un instant cependant!

... Mais oui.... c'est cela.

Le diable m'emporte, j'y suis!

On flanquera systématiquement à l'échevinat des travaux..... un avocat, et tout sera dit.

ALI-BABA-DEUX.

La Fête des trois Rois

Extrait des Saints Evangiles.

En ce temps là trois empereurs, qui éprouvaient depuis longtemps le désir de se flanquer mutuellement une bonne tripotée à la première occasion favorable, aperçurent simultanément dans le ciel une étoile d'une grandeur extraordinaire.

Et ayant assemblé en secret les princes, les généraux, les gardes champêtres, etc. de leur empire, ils leur demandèrent ce qu'ils pensaient de cette étoile.

Et ceux-ci leur répondirent qu'à leur avis l'apparition d'un astre aussi brillant annonçait clairement qu'une grande victoire était proche.

Alors les trois empereurs se sentirent transportés d'une extrême joie et ils se mirent à danser une po'ka-mazurka avec leur chef d'état-major respectif.

Mais la nuit suivante ils virent chacun en songe l'étoile qui leur faisait des pieds de nez.

Ils en furent troublés et après avoir mûrement réfléchi, ils se décidèrent à laisser pendant quelques temps encore leur épée au fourreau, aucun d'eux ne se sentant suffisamment certain de la victoire.

En attendant ils ouvrirent leurs trésors, et afin de conquérir, chacun pour soi, les faveurs spéciales du Dieu des armées, ils envoyèrent tous trois au Pape, dont on célébrait précisément le jubilé, de l'or, de l'encens, de la myrrhe, ainsi que la nouvelle assurance de leur considération la plus distinguée.

Le Pape en fut très touché et leur prodigua en retour des indulgences, des bénédictions apostoliques et un tas de « Très cher fils » dans des brefs pontificaux.

Et voilà comment la guerre qui paraissait imminente fut de nouveau remise jusqu'à z'une autre fois.

RACAGNAC.

POUR LE PAPE S.V.P.

Dans son numéro du 31 Décembre, la Gazette de Liège annonçait à ses lecteurs qu'elle publierait samedi prochain une première liste de souscripteurs à l'œuvre si recommandable des étrennes pontificales.

Le Rasoir a tenu à ne pas rester en arrière.

Nous avons donc fait de notre côté, un appel désespéré à la générosité des fidèles et nous sommes heureux de constater que nos éloquents accents ont produit tout l'effet que nous en attendions.

Nos listes de souscription se remplissent comme par enchantement; d'innombrables dons à l'adresse du malheureux prisonnier du Vatican nous parviennent pour ainsi dire sans interruption; enfin tout fait prévoir une réussite sans précédents.

Nous nous faisons un devoir de publier aujourd'hui dans nos colonnes une première liste de nos principaux souscripteurs.

ÉTRENNES A S. S. LÉON XIII.

SOUSCRIPTIONS PARVENUES AU Rasoir.
1^{re} Liste.

La Rédaction du Rasoir. — 0,01 centime du Pape.

M. Oscar Beech. — Un exemplaire de l'Almanach des libres-penseurs.

M. le curé Rubens. — Une demie once de tabac à priser (d'amon Borsu).

Les dames du carré. — Une collection de jarretières démonétisées.

M. Devillers-Pirotte. — Mes discours. (Un fort volume in-4°.)

Les propriétaires du Lapin courageux. — Un abonnement gratuit.

La ville de Liège. — L'excédant réel de son budget.

M. Schindeler. — Une mèche de ses cheveux.

M. Switten. — Une entrée permanente au café concert de l'entracte.

M. Houssard, inspecteur du service des sépultures. — Une concession à perpétuité à Robermont.

La corporation des bouchers. — Un os à moëlle.

Le Cercle d'agrément. — Bon pour un fauteuil d'orchestre à la 100^{me} de Tati.

M. Berlaymont. — Un stock d'échantillons hors d'usage.

Les Hospices civils. — Une admission d'urgence aux incurables.

M. Hallin. — 1 aune et demie de boudin au gingembre.

M. Gulikers. — Une chique de rolle (vieux système).

Un mauvais plaisant. — Une action du jardin d'acclimatation.

Les actionnaires du dit jardin. — Une tirelire trouée.

Le Collège échevinal. — Le piédestal de Charlemagne.

La direction des travaux communaux. — Le plan des égouts de la ville de Liège.

M. Victor Raskin. — Le brevet de chevalier des Alpes maritimes.

La confrérie des garçons de café. — Dispense à perpétuité de l'obligation de donner des pourboires.

M. Wasseige. — Bon pour l'accouchement gratuit de la cuisinière du Vatican.

Merci à ces généreux donateurs. Puissent leurs généreux présents apporter un adoucissement salutaire à la poignante misère du successeur des apôtres.

ZUTALORS.

De çà, de là.

Le Rasoir à la Cour. — A l'occasion du nouvel an MM. les rédacteurs du Rasoir ont été reçus par le Roi en même temps que MM. les membres du corps diplomatique.

Comme on devait s'y attendre, la réception a été des plus cordiales. Après avoir

serré la main aux ambassadeurs présents, le Roi a tapé familièrement sur le ventre de notre rédacteur en chef, en lui disant : « Eh ! bien, vil tiess di hôte, volâ les wallons couionnés edon à c'te heure. »

Notre digne mais sévère Rigobert a répondu avec autorité : « Ci n'est rin, Sire, nos prindrans noss rivinche. »

Le Roi a paru tellement enchanté de cette réponse qu'il nous a fait immédiatement reconduire à la gare en carrosse gala.

Le comble du libéralisme. — Qui donc disait qu'en entrant au ministère M. Lejeune avait renié ses anciennes opinions libérales.

Allons donc ! Pour prouver qu'il est resté plus que jamais fidèle à ses convictions politiques d'autrefois, le nouveau ministre de la justice vient de faire signer par le Roi un arrêté accordant à 93 fabriques d'église des subsides s'élevant au total à frs. 195,867 et 48 centimes.

Si M. Lejeune n'était pas libéral, n'est-ce pas, il n'aurait certainement garde de se livrer à de telles libéralités.

Quand je vous le disais !

Terrible complications flamingante. —

Les wallons n'ont qu'à bien se tenir !

Voici en effet que le président et secrétaire de la société « De Veldbloem » de Bruxelles, viennent d'envoyer au Sénat une lettre de protestation contre les paroles prononcées par notre sénateur, M. d'Andrimont, lors de la discussion des dernières lois flamingantes.

Du moment que les genses van de Veldbloem s'en mêlent, voilà pour sûr les revendications wallonnes so leu panse.

Si j'étais Jans tous les cas à la place de M. d'Andrimont, l'intervention inattendue de la chocheté « De Veldbloem » m'empêcherait certainement de dormir tranquille.

Esperons cependant, oh ! mon Dieu ! que ce n'est pas encore cela qui nous amènera la guerre civile immédiate !

Cruel embarras. — Le budget des États-Unis se solde cette fois par un boni de trois cents millions.

C'est positivement désolant, mais ce qu'il y a encore de plus lamentable dans l'affaire, c'est que ces pauvres Yankees ne savent quoi faire, parait-il, de cet excédant exagéré.

Eh ! bien alors qu'ils en fassent cadeau au Pape ou aux actionnaires du jardin d'acclimatation de Liège !

Fidèles à leurs précédents, ces braves gens recevraient sans aucun doute les trois cents millions de balles américaines, avec la plus vive reconnaissance.

Après cela, vous savez, en cas de refus de leur part, je suis tout disposé à me sacrifier moi-même et à faire agrandir mes coffres forts pour la circonstance.

Un étrange phénomène. — L'année 1888 a fait son entrée dans le monde par une température sibérienne,

Il gelait vraiment à pierre fendre. Cependant, malgré le froid de loup qui n'a cessé de régner, on a pu voir, pendant la journée du 1^{er} Janvier, un nombre considérable d'individus de tout âge et de toute condition, circuler dans les rues avec des *cuites* perfectionnées que rien n'a pu refroidir.

Les savants en général et MM. Petithan et Cauderlier en particulier ne savent à quelles causes attribuer un phénomène aussi extraordinaire.

Il est question de réunir d'urgence l'académie anti-alcoolique de Gheel pour lui soumettre le cas.

Merci de tout cœur. — Nous sommes heureux d'adresser ici nos plus sincères remerciements à notre excellente consœur

« La Bataille » qui a eu la gracieuseté d'annoncer, dans son dernier numéro, notre transformation en journal hebdomadaire.

Merci donc, chère consœur, et à vous aussi : Bonne chance !

Pas de mauvaise blague. — D'après le *Journal de Bruxelles*, M. le duc d'Ursel, gouverneur du Hainaut, doit se rendre prochainement à Rome, accompagné de son secrétaire et d'un sous lieutenant des guides, afin de porter au Pape les félicitations du roi Léopold II à l'occasion du jubilé pontifical.

Monsieur le Duc et ses compagnons de voyage étant tous trois salariés par l'État, je me permettrai de faire remarquer que ce n'est pas précisément pour qu'ils aillent faire des génuflexions cagotes devant le Pape que le pays donne des appointements aux gouverneurs de province, aux officiers des guides et autres émargeurs nationaux.

Je demande en conséquence que les délégués du Roi au jubilé pontifical soient privés du salaire qu'ils auraient à toucher, en qualité de fonctionnaires belges, pendant toute la durée de leurs saintes mais inutiles pérégrinations.

Trop de rapidité. — La neige a été enlevée cette année en notre ville avec une rapidité phénoménale.

Pour peu qu'il ne tombe plus que de la pluie d'ici au 21 Juin, on peut espérer qu'à cette date il ne restera dans nos rues qu'une couche de 15 à 20 centimètres de neige, tout au plus.

Et encore !!

Horrible. — Lu, dans le centre de la ville, à la vitrine d'un boutiquier vendant exclusivement l'article chemises :

« Fin de Saison. — Grand Rabais. »

Cette fin de saison, appliquée au plus indispensable de nos vêtements, m'a rendu rêveur !

Est-ce qu'il y aurait par hasard des saisons pendant lesquelles on ne porte plus de chemises ?

Après cela, vous savez, on a des si drôles manières dans le grand monde aujourd'hui !

Un jeune homme candide. — Une singulière annonce cueillie l'autre jour dans la *Meuse* :

« Un jeune homme demande place dans un magasin comme *vol.* »

Ce bon jeune homme qui manifeste si ouvertement ses intentions me parait sans doute un peu naïf.

Mais sa sincérité, compense largement sa naïveté et, dans ces conditions, je me fais un véritable plaisir de le recommander à toute la bienveillance des patrons qui éprouveraient le besoin d'être volés.

BRICOLEUR.

Casino Grétry.

M. Wéry continue à faire les plus louables efforts pour tacher d'établir chez lui un théâtre wallon permanent.

Il a organisé cet hiver dans ce but plusieurs représentations, exclusivement wallonnes, qui ont toutes parfaitement réussi.

On annonce pour dimanche 8 courant, une nouvelle soirée de ce genre. Elle sera composée de la pièce à succès « *Jones et Vix* » comédie en 3 actes de M. Tilkin et de « *Li chagrin da Chanchet* » de MM. Willem et Bauwens. Nul doute qu'il y ait foule dimanche au Casino Grétry.

ALTER.

Théâtre Royal.

Excellent spectacle de comédie Mardi dernier.

On donait *La maîtresse légitime*, pièce en 4 actes de M. Dalvyl, couronnée par l'Académie Française, et la *Poudre aux yeux*, une éblouissante fantaisie en 2 actes, d'un comique de bon aloi.

M^{me} Daurelly, Gilberte, Richer, MM. Ner-sant et Achard ont su donner à l'œuvre de M. Dalvyl une interprétation de premier ordre. Ils ont été vivement applaudis.

Le succès des principaux interprètes de la *Poudre aux yeux* n'a pas été moins grand.

M^{me} Debry et Richer, MM. Achard et Coulanges ont joué leur rôle en artistes accomplis et avec une verve irrésistible.

Ils ont été unanimement rappelés. X.

P. S. La reprise de *Robert le-Diable* nous a permis de constater une fois de plus les excellentes qualités de M^{lle} Thuringer.

Notre nouvelle falcon a chanté jeudi le rôle d'*Alice* à la satisfaction générale. Elle s'est fait applaudir à différentes reprises.

Théâtre du Gymnase.

Nous constatons avec plaisir le franc et légitime succès obtenu par *Zoé Chien-Chien*, une pièce intéressante dont l'interprétation a été fort convenable.

M. Raymond a joué le rôle principal d'une façon très distinguée.

M^{mes} Leroy et Fournier, MM. Mondet, Prével et Salvator l'ont vaillamment secondé.

On annonce pour le vendredi 13 Janvier, la représentation d'adieu de M. Raymond, le remarquable artiste qui a su faire preuve d'un talent dramatique de tout premier ordre dans le rôle formidable de *Triboulet du Roi s'amuse*.

Le spectacle se composera de la dernière représentation du chef-d'œuvre de Victor Hugo et du 3^{me} acte de *Ruy-Blas*.

Nous recommandons chaleureusement cette belle soirée à nos lecteurs et nous nous plaisons à croire qu'il y aura foule pour décerner à M. Raymond les ovations qu'il mérite. X.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Tiens, v'la Tati, la revue de fin d'année offerte par M. Rodembourg aux habitués du Pavillon a complètement réussi. Une de ses grandes qualités est certes d'être courte. Deux actes seulement, c'est là, nous parait-il, la bonne mesure pour ce genre d'ouvrages et il n'est pas besoin, à notre avis, de promener le compère pendant quatre ou cinq actes se traînant presque toujours péniblement. Ici donc pas de pièce, pas d'intrigue, rien que des fusées mises en couplets sur des airs d'opérettes, chansons à la mode, etc.; au surplus des fusées spirituelles, mordantes et incisives au possible, sans jamais dépasser la mesure.

L'interprétation ne laisse rien à désirer. M^r Ancelin est typique dans le rôle de Troundeeler. Il en est de même de M^r Grelot qui joue l'ex-mayeur d'une façon très cocasse. Nous tirerons également hors pair M^{me} Gilles, *la presse*. Enfin les autres interprètes ont droit aussi à nos félicitations.

Quant aux auteurs, on les nomme tout bas... bien bas... mais nous n'osons les citer, car ils désirent garder l'anonymat.

EGO

Echos.

Un affreux gremlin vient d'être condamné, en cour d'assises, à vingt ans de travaux forcés.

Il se lève, et d'une voix aimable : — Dieu vous le rende !... dit-il à ses juges.

+

Un plaideur vient de perdre son procès. Pour comble de malheur, son avocat lui réclame ses honoraires, une somme assez rondelette.

Certes, vous avez raison au fond, dit, en manière de consolation, « l'organe éminent du barreau » ; mais dans la forme, vous avez tort, et, vous savez, en justice, la forme emporte le fond....

Hélas ! soupire l'infortuné plaideur en retirant de son portefeuille une petite liasse de billets de banque, elle emporte surtout les fonds !

+

Chez la modiste :

« Vous n'avez pas de chapeaux qui me plaisent, tout cela est trop extravagant, je voudrais quelque chose de plus simple.

— Ah ! je vois que veut madame, un chapeau pour sortir avec son mari. »

+

Un bon pochard pleure à chaudes larmes en suivant le convoi de sa belle-mère.

— Voyons, voyons, lui dit un copain, sois homme, ne te déssole pas comme ça, tu ressembles à une borne-fontaine !

— Oh ! mon pauvre vieux, gémit l'ivrogne, figure-toi que c'est la première fois que nous sortons ensemble sans nous disputer.

+

M. Gustave, un citoyen de six ans, s'est emparée de la poupée de sa sœur et s'amuse à la déshabiller.

La maman arrive ; elle gronde son fils et lui fait observer que les petites filles doivent seules pratiquer ce jeu.

M. Gustave écarquille ses grands yeux et répond :

— Mais l'autre jour, j'entendais le valet de chambre dire que papa en avait encore une nouvelle... et que même elle lui coûtait fort cher !

+

Soirée intime.

Une jeune Anglaise chante une romance sentimentale, montrant ainsi un réel talent et... des dents d'une longueur stupéfiante.

— Oh ! dit tout bas une dame à son mari, cette jeune fille est admirablement organisée pour la musique.

— En effet, jusque dans sa bouche, j'aperçois des touches de piano !

SOUS PRESSE

pour paraître incessamment :
Livre d'Adresses DE BRUYNE.

Liège et sa banlieue. 1888-89.

Directeurs-Propriétaires : DE BRUYNE & DEBRUS.

Prix : Frs. 6-50.

On souscrit chez M. DE BRUYNE, rue du Calvaire, 57, et chez M. DEBRUS, rue de l'Université, 27, à Liège.

Prière d'y adresser de suite renseignements et souscriptions.

Théâtre royal de Liège.

Dimanche 8 Janvier 1888 :

Robert-le-Diable, grand-opéra en 5 actes.

Théâtre du Gymnase.

Dimanche 8 Janvier 1888

Zoé Chien-Chien, pièce en 5 actes.

Les trois épiciers, comédie en 3 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bur. 6 h.

Rid. 6 1/2 h.

Dimanche 8 et Lundi 9 janvier 1888 :

Tiens ? v'la Tati, revue satirique et comique, On commencera par la 1^{re} et la 2^{me} représentation de : **Léonard ou les Egoutiers de Paris**, drame en 6 actes et 7 tabl.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxbelet.

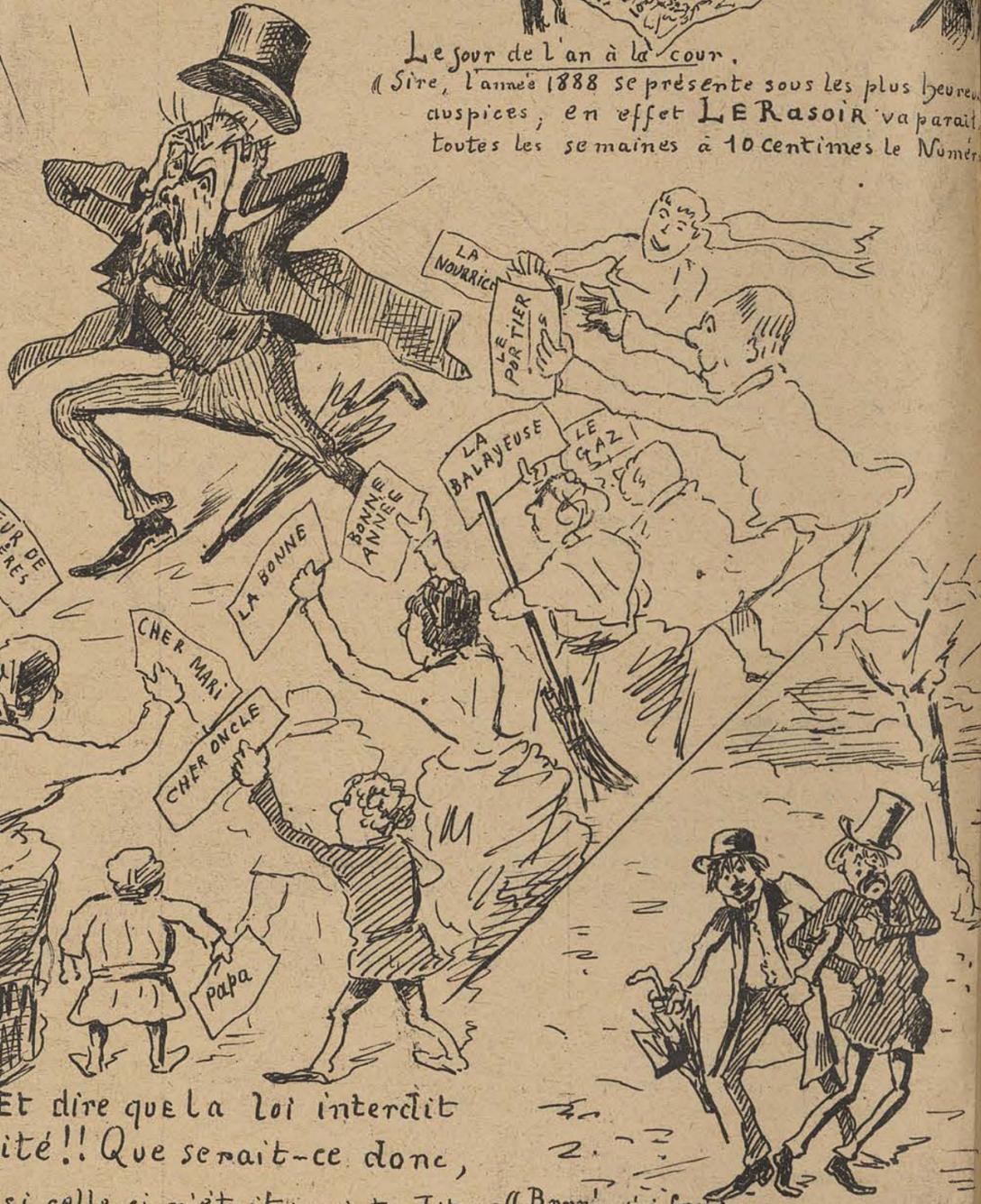
JOUR DE L'AN



Le soir d'un premier début.
Se préparant à aller au bal du Gouverneur.



Le jour de l'an à la cour.
(Sire, l'année 1888 se présente sous les plus heureux auspices, en effet LE RASOIR va paraître toutes les semaines à 10 centimes le Numéro.)



Un truc ingénieux pour s'éviter le désagrément de recevoir des visites le jour de l'an.

Et dire que la loi interdit la mendicité!! Que serait-ce donc, Oh mon Dieu, si celle-ci n'était pas interdite.

«Brrr!...j'ai froid.»
«Froid! allons donc! avec une cuite comme nous avons tous deux, c'est pas possible.»

1^{er} JANVIER. - LES TRIBULATIONS D'UN FONCTIONNAIRE CHAMARÉ



LE MATIN.



A MIDI



LE SOIR.